



Comité Départemental  
Loire-Atlantique

Tél : 02.40.58.22.75

Email : ffgcd44@gmail.com

Mesdames, Messieurs  
Les Présidents de clubs

Nantes, le 9 janvier 2025

**Objet : Compétition GAM/GAF**

**EPREUVE SELECTIVE DEPARTEMENTALE INDIVIDUELLE GAM/GAF  
PERFORMANCE**

**COMPETITION D'ORIENTATION DEPARTEMENTALE INDIVIDUELLE GAM  
FEDERAL A**

**NANTES GYM - NANTES**

**Date : 25 & 26 JANVIER 2025**

**Club Organisateur : NANTES GYM**

**Lieu de la compétition :**  
Gymnase Jean-Yves LEROY  
15 rue Gabriel GOUDY  
44000 Nantes

Dans ce courrier, vous trouverez :

- L'organigramme de la compétition,
- L'autorisation du jugement (à fournir à la réunion de juges)
- La demande des juges

- **FORFAITS : ILS SONT A SIGNALER PAR L'INTERMEDIAIRE D'ENGAGYM**  
**(Ils sont à réaliser avant le 17 Janvier 2025 inclus afin de rester dans les délais).**

**Rappel**

**Pour tout forfait hors délai un justificatif valable doit être fourni faute de quoi, une amende sera appliquée.**

**Forfait hors délai : forfait intervenant après le 17 Janvier minuit.**

**Délai pour fournir un justificatif : dans les 7 jours qui suivent la compétition.**

**Tarif des amendes : 20€**

## LES MUSIQUES :

Les musiques de sol doivent être chargées sur Dj Gym **pour le 17 Janvier 2025 dernier délai.**

*Rappel : Les entraîneurs devront se munir d'une sauvegarde sur clé USB au format Mp3 regroupant les musiques de leurs gymnastes, Nommé de la manière suivante :*

<nom>-<prénom>-musique-<agrès>-<numéro de licence>.mp3

## LES JUGES :

Vous devez engager vos juges par le biais d'engagym. Nous vous demandons de le faire pour le **17 Janvier dernier délai**, sans quoi, votre (vos) juge(s) n'apparaîtra (ont) pas dans l'organigramme de la compétition et le E-livret ne sera pas rempli.

Les clubs doivent impérativement présenter les juges demandés. Concernant les juges masculins, les niveaux de juges sont indiqués sur l'organigramme de la compétition.

**Tarif des amendes : 100€ par juges manquants ou avec un niveau différent (Cf : brochure départementale P.12)**

## LES LICENCES :

Les directives de la fédération nous demandent de faire un contrôle des licences systématique (avec photo) à chaque compétition. Vous devrez les présenter pour vérification le jour de la compétition, en format papier ou en format électronique.

Vous avez la possibilité sur Engagym, d'avoir pour chaque compétition, la liste des licences pour vos engagés, la e-licence.

Il faut donc télécharger cette liste et l'avoir avec vous le jour de la compétition.

## REGLEMENT FINANCIER : à effectuer 8 jours avant la date de compétition

Le comité départemental encourage l'utilisation du virement bancaire, un RIB est disponible en pièce jointe, **à noter impérativement sur le libellé lors de vos virements : Nom du club qui effectue le virement – date de la compétition – référence de la compétition.**

**Nous demandons aux clubs d'effectuer les règlements des engagements à chaque compétition et non pour la saison entière.**

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, les Présidents, nos salutations sportives et souhaitons une agréable compétition aux gymnastes.

La Présidente,  
Béatrice GUIGNARD.

